

# La Lettre aux élus

## de l'Association Française du Gaz

n°18

Janvier / Février  
Mars 2018



### Le mot du Président 2018, une année pour convaincre et pour prouver

L'année qui se présente devant nous doit nous permettre de faire entendre la voix du gaz dans le débat public.

Nous la porterons bien sûr et défendrons notamment les vertus et les atouts du biométhane, du gaz comme carburant pour les véhicules terrestres, maritimes et fluviaux ou encore du gaz dans le bâtiment et l'industrie.

Mais, soyons clair : nous ne défendons pas le gaz pour le gaz. Nous le défendons car il est au service de la collectivité. Il est au service du monde agricole, au service de nos océans, de la qualité de l'air mais aussi de l'environnement, de notre santé, de notre climat.

Cette année 2018 sera une année où nous devons convaincre, certes, en faisant preuve de pédagogie. Les clichés ont la peau dure.

Mais en cette année 2018 nous devons, au-delà de convaincre, prouver.

Apporter des preuves en mettant la lumière sur des initiatives ou des projets.

Apporter des preuves en s'arrêtant sur des témoignages d'industriels, d'agriculteurs, de particuliers.

Nous devons montrer et démontrer que le gaz contribue, par exemple, à la compétitivité de notre pays ou au développement de nos régions.

Cette première « Lettre aux élus » de l'année 2018 est conçue dans cet esprit : elle est parsemée de ces preuves.

Ces preuves que le gaz est une énergie d'avenir.

Ces preuves dont notre pays est riche.

Ces preuves que nous serons heureux de vous dévoiler tout au long de l'année.

Bonne année à vous et bonne lecture !

Patrick Corbin  
Président de l'AFG



### Les porte-conteneurs géants naviguent au gaz naturel liquéfié

L'annonce récente du transporteur maritime CMA CGM d'équiper neuf de ses futurs navires géants livrables en 2020 de moteurs au gaz naturel liquéfié (GNL) a été saluée par les Ministres Nicolas Hulot et Elisabeth Borne.

Cette nouvelle motorisation, si on la compare aux navires motorisés au fioul lourd, permet au transporteur de réduire d'un quart les émissions de CO<sub>2</sub> et de 99 % celles de soufre et de particules fines, et de 85 % celles d'oxydes d'azote.

Derrière ce choix technologique, le gaz naturel liquéfié s'impose également pour des raisons de prix et de réglementations environnementales de plus en plus contraignantes.

Après Brittany Ferries et CMA CGM, l'intérêt devrait se propager chez d'autres transporteurs maritimes mais aussi fluviaux.

Un intérêt profitable à la compétitivité française avec des ports français mobilisés et à l'expertise française sur le pont (à l'image de la société d'ingénierie GTT en charge de la conception des réservoirs cryogéniques).

## Chiffres-clés

c'est la capacité d'une cuve de type GNL qui équipera les nouveaux bateaux commandés par le groupe CMA CGM

18 600 m<sup>3</sup>

70%

c'est le nombre des 25-65 ans qui considèrent le gaz renouvelable comme une énergie d'avenir (Sondage GRTgaz)

## En Vendée, les agriculteurs s'organisent autour du biométhane...



Station Agribiométhane Carburant

Il y a trois ans et demi, dix agriculteurs de quatre exploitations agricoles ont créé une unité de méthanisation contribuant à alimenter près de 2 100 habitants et des acteurs de l'agroalimentaire.

Fort de son succès, Agribiométhane, le nom de l'unité de méthanisation, a lancé Agribiométhane Carburant, première station française de carburant Biométhane (Bio GNV).

Cette station distribue du bioGNV, issue de la transformation d'effluents agricoles de leurs exploitations et de déchets agroalimentaires.

Située à 300 mètres de l'usine de méthanisation, « elle pourra alimenter jusqu'à huit camions par heure » rappelle Damien Roy, le Président d'Agribiométhane.

Le succès de cette démarche montre la complémentarité du monde agricole avec les solutions au gaz et laisse entrevoir d'autres initiatives similaires sur les territoires.

Le Sydev, principal acteur des énergies renouvelables en Vendée qui détient 10 % de cette société, a déjà décidé de déployer six autres stations de GNV et de bioGNV d'ici à 2025.

## ... et dans le Morbihan, les transporteurs et les collectivités se lancent !

Les habitants de Locminé sont des précurseurs en matière de transition énergétique avec le centre LIGER (Locminé Innovation et Gestion des Énergies Renouvelables).

LIGER, dont la construction a été financée par la commune, le département, la région, l'ADEME et des entreprises privées comme les groupes alimentaires Jean Floc'h et D'aucy est un centre dédié à la production d'énergies renouvelables, unique en Europe, inauguré en novembre 2016.

Grâce à ce centre, la station Karrgreen propose au grand public du carburant produit à partir de déchets industriels et agricoles.

Autour de Locminé, déjà une cinquantaine de véhicules roulent au bioGNV : voitures des particuliers et des services communaux, utilitaires, semi-remorques...

Alors que la production annuelle de LIGER, est d'après le Maire de Locminé, Grégoire Super « l'équivalent de 550 000 litres de gasoil, soit une économie de plus de deux millions d'euros de facture pétrolière », cette structure, qui emploie 15 salariés, attire la curiosité et suscite l'intérêt de nombreux territoires.

## L'action de l'AFG

► Le 6 décembre dernier, le Président de l'AFG a présenté à la presse le document intitulé « Les propositions de la filière gazière française pour réussir le Plan Climat ».



## L'agenda

**14 MARS 2018 :**

Convention annuelle de l'AFG « Bilan et Perspectives » qui se tiendra à l'auditorium de la SACEM.